

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Témoignages

Ottawa, le mercredi 14 mars 1973.

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 11 heures pour étudier les relations du Canada avec la Communauté européenne élargie.

Le sénateur John B. Aird (*président*) occupe le fauteuil présidentiel.

Le président: Honorables sénateurs, en accueillant ce matin comme témoin M. Wyn Plumptre, je me sens tenu de lui présenter mes excuses pour avoir dû, à tant de reprises, changer la date de cette séance. Je lui suis très reconnaissant d'avoir bien voulu s'adapter à tous ces changements et d'avoir consenti à comparaître aujourd'hui, à la veille de son départ pour un voyage en Amérique latine. Il s'en va, je crois, demain matin à 6 heures.

M. Plumptre est conseiller spécial en relations gouvernementales pour le Centre de recherches pour le développement international. A titre d'économiste, il a acquis une riche expérience dans les secteurs universitaire et gouvernemental. Parmi les postes qu'il a occupés récemment, citons celui de principal du collège Scarborough de l'Université de Toronto, et, antérieurement, celui de sous-ministre adjoint des Finances à Ottawa. L'an dernier, M. Plumptre représentait le Canada au sein du groupe commercial de haut niveau de l'OCDE, dirigé par Jean Rey. Ce groupe a étudié les principaux problèmes commerciaux internationaux et a publié en septembre dernier un rapport destiné à servir de guide pour les futures négociations multilatérales. Les réunions de ce groupe lui ont sans doute fourni une excellente occasion de pénétrer l'attitude des représentants européens et d'apprécier leurs réactions surtout à l'égard des positions prises par les Américains. Permettez-moi d'ajouter en passant, monsieur Plumptre, que parmi vos nombreuses réalisations, vous avez été, il y a bien longtemps chargé de cours à l'université de Toronto.

Avant de céder la parole à M. Plumptre puis-je rappeler aux membres la réunion d'information qui aura lieu à huis-clos le 15 mars à 10 h 30 dans la pièce 256-S, avec les hauts-fonctionnaires du gouvernement à propos de notre visite à la Communauté économique européenne à Bruxelles. Je prie instamment tous les membres qui feront ce voyage d'essayer d'y assister car un groupe représentatif de hauts fonctionnaires venus de divers ministères nous exposera les caractéristiques principales des relations commerciales entre le Canada et la CEE et se fera un plaisir d'en discuter et de répondre aux questions.

D'après ce que M. Plumptre m'a dit, je crois qu'il va parler pendant environ 20 minutes. Après quoi, suivant notre habitude, nous commencerons à lui poser des questions. Le sénateur Carter s'est aimablement porté volontaire. Le président cédera ensuite la parole à d'autres sénateurs.

Nous vous accueillons donc chaleureusement, monsieur Plumptre et nous vous remercions encore une fois de vous être prêté de si bonne grâce à tous ces changements.

M. A. F. W. Plumptre, conseiller spécial en relations gouvernementales au Centre de recherches pour le développement international: Merci beaucoup, monsieur le président; j'aimerais, si vous me le permettez, vous dire comme je suis heureux de me retrouver ainsi parmi vous ce matin. Je me ferai un plaisir de vous être utile si je le puis.

Comme l'a dit votre président, j'ai fait l'an dernier une expérience un peu spéciale auprès du Comité commercial de l'OCDE, et, j'ai passé avant cela 25 ans dans la Fonction publique, mais toujours dans les affaires internationales.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le procès-verbal de votre dernière séance et je parlerai surtout ce matin en fonction ce qu'on vous a déjà dit. Il se peut même que je répète certaines choses que vous avez déjà entendues, mais il me semble qu'en envisageant la question sous un autre angle ou dans une autre perspective, vous élargirez les notions que vous emporterez avec vous lorsque vous partirez outre-mer.

Je parlerai sur quatre points. Le premier sera un examen du projet de relations spéciales entre le Canada et la Communauté économique européenne. En deuxième lieu, je ferai quelques remarques sur le comportement et les préoccupations actuelles de l'Europe. En troisième lieu, je me permettrai certaines remarques sur le comportement et les préoccupations actuelles des États-Unis, et je terminerai par quelques commentaires sur la position du Canada.

Abordons d'abord le projet de relations spéciales entre le Canada et la Communauté économique européenne. Ces relations spéciales, comme l'ambassadeur Schaetzel vous l'a expliqué, ne sauraient être l'adhésion du Canada à la Communauté—ce qui est exclu par le Traité—mais elles pourraient le présenter sous forme d'accords commerciaux préférentiels ou encore de zone de libre échange. Un de vos témoins au moins a fait une recommandation en ce sens; d'autres l'ont contestée.

Les questions venaient plus particulièrement des deux derniers témoins. M. Rogers a dit: «Il me semble qu'il est réellement insensée... de parler de transactions préférentielles avec l'Europe...» Et l'ambassadeur Schaetzel a dit pour sa part: «Vous [les Canadiens] ne devriez pas chercher à établir des relations spéciales [avec la CEE] car même si vous essayez, vous n'y parviendrez pas.»

J'aimerais commenter brièvement les deux points signalés par l'ambassadeur Schaetzel: premièrement, au sujet de son «vous n'y parviendrez pas» et, deuxièmement, à propos de son «vous ne devriez pas chercher à établir des relations spéciales».